

Fiche de l'Irsem nº 17

La sécurité environnementale et le processus de sécurisation : définitions et enjeux théoriques »

Juin 2012

Fiche de l'Irsem n°17

La sécurité environnementale et le processus de sécurisation : définitions et enjeux théoriques

Lucile MAERTENS

Pour citer ce document :

Lucile MAERTENS,

" La sécurité environnementale et le processus de sécurisation : définitions et enjeux théoriques"

Fiche de l'Irsem n° 17, Juin 2012, 11 pages

www.defense.gouv.fr/irsem



Fiche de l'Irsem nº 17

La sécurité environnementale et le processus de sécurisation : définitions et enjeux théoriques »

Juin 2012

Introduction: les études sécuritaires en perspective

« Dilemme de sécurité », « sécurité nationale », « communauté de sécurité » ou encore « sécurité humaine », la notion de sécurité¹ est omniprésente dans l'étude des relations internationales. Toutefois, son utilisation est aussi incontournable que controversée. Si la définition proposée par Arnold Wolfers en 1962 présentant la sécurité comme étant « dans un sens objectif, [...] l'absence de menaces pesant sur les valeurs acquises ; dans un sens subjectif, [...] l'absence de peur que ces valeurs soient attaquées » (David, 2006, p. 46) semble recueillir un certain consensus (Battistella, 2006, p. 461), les questions du sujet, de l'objet et des enjeux de cette sécurité soulèvent encore de nombreux débats. La multitude et la variété de ces disputes inter et intra-paradigmatiques illustrent parfaitement les propos de Barry Buzan qui voit en la sécurité « un concept essentiellement contestable » (Battistella, 2006, p. 461), ou comme l'explicite Dario Battistella « un concept qui n'existerait pas en tant que concept sans les usages concurrents dont il fait l'objet » (Battistella, 2006, p. 461).

Longtemps confondues avec les études stratégiques², les études sécuritaires connaissent un regain d'intérêt chez les internationalistes depuis les années 1980, et encore davantage depuis la fin de la Guerre Froide (Waever, 1995; David, 2006). Depuis, on compte un grand nombre de définitions et d'approches que Dario Battistella regroupe en trois ensembles principaux : le premier, traditionnel et réaliste, se confond avec les études stratégiques en limitant les questions de sécurité aux menaces militaires faites à l'Etat; le deuxième porté par l'Ecole de Copenhague et Barry Buzan propose un élargissement des secteurs concernés par la sécurité et une analyse des processus de sécurisation notamment l'instrumentalisation de la sécurité comme speech act ou acte de discours - (Waever, 1995; Buzan, Waever, de Wilde, 1998) ; le troisième présente dans les études critiques de la sécurité défend une définition subjective de la sécurité qui serait une construction sociale et non une réalité objective³ (Battistella, 2006). On assiste donc à un élargissement progressif de la notion de sécurité amorcé tant par les théoriciens, et en particulier par l'Ecole de Copenhague et les théories critiques, que par les praticiens⁴. Toutefois, si l'on s'accorde sur une définition moins restrictive, non limitée à la dimension politico-militaire, les débats restent nombreux. Le sujet de cette sécurité, l'Etat pour nombre d'internationalistes, l'Homme pour les théoriciens critiques (Battistella, 2006), l'objet ou les secteurs concernés ainsi que les enjeux et les niveaux d'analyse à privilégier ne font toujours pas consensus. La notion de sécurité environnementale n'échappe pas à ces débats.

¹ Par souci de clarté, nous utilisons la notion de sécurité bien qu'en réalité l'insécurité est plus souvent au cœur de l'analyse des internationalistes ou comme le note Charles-Philippe David, « c'est en fait de l'insécurité dont il s'agit et dont les chercheurs veulent comprendre les causes » (David, 2006, p. 47).

² Les études stratégiques peuvent être considérées comme les études traditionnelles en matière de sécurité ; elles proposent une définition réduite de la notion centrée sur l'Etat et les menaces militaires.

³ Toutefois, la construction sociale, une fois intégrée, peut avoir des impacts tangibles sur une réalité objectivable.

⁴ On pense notamment au rapport Brundtland publié en 1987 par la Commission mondiale sur l'environnement et le développement des Nations Unies qui développe le concept de sécurité humaine et toutes les dimensions qui y sont associées ; les recherches de certaines agences gouvernementales américaines portant sur la sécurité environnementale dans la fin des années 1980 notent cet intérêt des praticiens pour une définition élargie de la sécurité (Barnett, 2010).



Fiche de l'Irsem n° 17

La sécurité environnementale et le processus de sécurisation : définitions et enjeux théoriques »

Juin 2012

BATTISTELLA, Dario. *Théories des relations internationales*. 2e éd. Paris : Presses de Sciences Po, 2006. p. 588.

BUZAN, Barry, WAEVER, Ole, DE WILDE, Jaap. Security: a new framework for analysis. Boulder: Rienner, 1998. 239 p.

DAVID, Charles-Philippe. La guerre et la paix. 2e éd. Paris: Presses de Sciences Po, 2006. 463 p.

WAEVER, Ole. Securitization and desecuritization In LIPSCHUTZ, Ronnie, ed. *On security*. New York: Columbia University Press, 1995. p. 46-86.

La sécurité environnementale : une notion au carrefour des théories

Premiers débats et problèmes de définition

En dehors des études réfutant toute pertinence d'un tel concept au sein du champ des études stratégiques et sécuritaires, les principales discussions portant sur la sécurité environnementale concernent le sujet⁵ de cette sécurité et le type de menaces impliquées. Si peu d'études posent l'environnement comme sujet même de cette sécurité⁶, nombre d'auteurs centrent leur propos autour de la sécurité de l'Etat (Frederick, 1993; Homer-Dixon, 1998; Pagney, 2008). L'environnement peut menacer l'intégrité territoriale d'un Etat et/ou susciter des conflits inter et intra-étatiques en particulier du fait de l'épuisement des ressources. Il peut également influencer la conduite et la réussite des actions militaires. A cette vision que l'on pourrait qualifier de classique, s'ajoute une série de définitions plus ou moins proches⁷ plaçant non plus l'Etat comme sujet de cette sécurité mais l'activité humaine, voire l'être humain même. Il s'agit à la fois de déterminer les menaces effectives qui pèsent sur le développement humain, et donc le type de développement humain à pérenniser (Buzan, Waever, de Wilde, 1998; Barnett, 2010), mais aussi de s'interroger sur la construction sociale et intersubjective de ces menaces⁸. Ainsi, si ces premières théorisations sont extrêmement utiles – en particulier les travaux de l'Ecole de Copenhague portant sur le processus de sécurisation que nous évoquerons ensuite (Waever, 1995; Buzan, Waever, de Wilde, 1998) – leur portée reste limitée. Datant de la fin des années 1990, ces études ne prennent pas en considération des nouveaux éléments cruciaux tels que l'impact des attentats du 11 septembre sur la conception classique de la sécurité étatique et collective⁹ ou encore

⁵ Nous entendons par sujet, le référent de cette sécurité, l'unité qui doit être protégée. L'objet, quant à lui, concerne la menace, objective ou subjective.

⁶ « [...] environmental security is not about threats to nature or to "Mother Earth" as such » (Buzan, Waever, de Wilde, 1998, p. 77). Eric Stern, a contrario, défend une approche plus compréhensive de la sécurité redonnant la priorité à l'environnement même (Stern, 1995). Catherine Tinker met également en avant cet aspect et en se focalisant sur la protection de l'environnement (Tinker, 2001).

⁷ Nous abordons ici l'Ecole de Copenhague et les théories critiques ensemble, du fait de l'importance qu'ils accordent au discursif et à l'activité humaine. Toutefois, on note que dans les premiers textes des auteurs de l'Ecole de Copenhague, l'Etat et la sécurité nationale restent centraux même si, dans le cas de la sécurité environnementale ils posent comme sujet de cette sécurité l'activité humaine.

⁸ Si les théories critiques défendent une définition subjective de la sécurité qui serait une construction sociale et non une réalité objective, la construction sociale, une fois intégrée, peut toutefois avoir des impacts tangibles sur une réalité objectivable.

⁹ En effet, alors que la Guerre Froide arrivait à sa fin, les autorités américaines se sont intéressées à la sécurité environnementale, un nouvel enjeu qui leur permettrait d'allouer leurs fonds militaires une fois la bipolarité disparue (Barnett, 2010). Or, depuis 2001, la lutte contre le terrorisme et les interventions américaines en Afghanistan et en Irak – dans un contexte de changement d'administration – ont proposé des terrains de dépenses militaires bien plus profitables que la sécurité environnementale, qui semble susciter beaucoup moins l'intérêt des Etats-Unis à présent.

Fiche de l'Irsem nº 17

La sécurité environnementale et le processus de sécurisation : définitions et enjeux théoriques »

Juin 2012

l'attrait croissant pour les questions environnementales *via* le prisme du changement climatique et de la médiatisation des catastrophes naturelles.

BARNETT, Jon. Environmental security In BURGESS, Peter, ed. *The Routledge handbook of new security studies*. London; New York: Routledge, 2010. p. 123-131.

BUZAN, Barry, WAEVER, Ole, DE WILDE, Jaap. Security: a new framework for analysis. Boulder: Rienner, 1998. 239 p.

FREDERICK, Michel. La sécurité environnementale : éléments de définition In *Etudes internationales*, 1993, bol. 24, n°4, p. 753-765.

HOMER-DIXON, Thomas. *Environment, Scarcity, and Violence*. Princeton: Princeton University Press, 1999. 253 p.

PAGNEY, Pierre. Le climat, la bataille et la guerre : des conflits limités aux conflits planétaires. Paris : L'Harmattan, 2008. 314 p.

STERN, Eric. Bringing the environment in: the case for comprehensive security In *Cooperation and Conflict*, septembre 1995, vol. 30, n°3, p. 211-237.

TINKER, Catherine. Environmental security: finding the balance In KNIGHT, Andy, éd. *Adapting the United Nations to a postmodern era: lessons learned.* Basingstoke: Palgrave, 2001. p. 202-218.

WAEVER, Ole. Securitization and desecuritization In LIPSCHUTZ, Ronnie, ed. *On security*. New York : Columbia University Press, 1995. p. 46-86.

De la rareté à une définition plus compréhensive

La rareté – *scarcity* – a été à l'origine des travaux d'Homer-Dixon, pionner en matière de recherches sur les questions de sécurité et d'environnement. Cette approche centrée sur l'épuisement des ressources a fait l'objet de nombreuses critiques en particulier du fait de l'importance accordée à l'acteur étatique. Depuis ces premiers travaux, les recherches portant sur le lien entre environnement et sécurité se sont multipliés.

On peut notamment citer les travaux de l'écologie politique qui ont permis de souligner la transversalité des questions environnementales touchant à la sécurité. En effet, en montrant l'interdépendance des secteurs économiques, sociaux et environnementaux, l'écologie politique met en évidence la complexité des conflits écologiques et invite à une remise en contexte des tensions liées à l'environnement. Il s'agit en particulier de s'interroger davantage sur les conséquences de la dépendance en termes de ressources plutôt que sur la rareté de ces dernières et de lier conflits sociaux et environnementaux (Le Billon, 2001).

Les récents travaux de Jon Barnett ou de Simon Dalby proposent, quant à eux, une vision globale de la place de la notion, des risques d'instrumentalisation de celle-ci et de ses fondements empiriques (Dalby, 2002; Barnett, 2010). Ils montrent la multiplicité des approches possibles à partir desquelles une définition plus compréhensive peut donc alors être formulée. La sécurité environnementale comprendrait les différents aspects évoqués ci-dessus: les rivalités classiques qui peuvent exister entre deux parties en conflit (Etats, mais aussi communautés, villes, tribus, etc.) suite à la dégradation de leur environnement; la protection des hommes face aux menaces environnementales qui peuvent être soit d'origines naturelles (catastrophes naturelles) ou soit d'origines humaines (Robinson, 2008); la préservation de l'environnement et en particulier en cas de conflits – que certains qualifient de sécurité écologique (Barnett, 2001; Dalby, 2009).

Fiche de l'Irsem nº 17

La sécurité environnementale et le processus de sécurisation : définitions et enjeux théoriques »

Juin 2012

BARNETT, Jon. Environmental security In BURGESS, Peter, ed. *The Routledge handbook of new security studies*. London; New York: Routledge, 2010. p. 123-131.

BARNETT, Jon. The meaning of environmental security: environmental politics and policy in the new security era. New York: Zed Books, 2001. 184 p.

DALBY, Simon. Environmental Security. Minneapolis: University of Minnesota Press, 2002. 239 p.

DALBY, Simon. Security and environmental change. Cambridge: Polity, 2009. 197 p.

HOMER-DIXON, Thomas. Environment, Scarcity, and Violence. Princeton: Princeton University Press, 1999. 253 p.

LE BILLON, Philippe. The political ecology of war: natural resources and armed conflicts In *Political Geography*, 20, 2001, p. 561-584.

ROBINSON, Paul. Dictionary of international security. Cambridge: Polity, 2008. 228 p.

Le renouveau des études sur la sécurité environnementale : sécurité et changement climatique

Depuis quelques années, les études établissant un lien entre changement climatique et sécurité¹⁰ se multiplient. Par exemple, des internationalistes tels que Jon Barnett ou Simon Dalby, dont les recherches portaient à la fin des années 1990 sur la sécurité environnementale, travaillent à présent sur le changement climatique et les conflits.

Comme le montre Julia Grauvogel, le traitement du changement climatique en tant qu'enjeu de sécurité fait, lui aussi, l'objet de trois approches : (i) le changement climatique comme source de conflits intra et interétatiques notamment en modifiant la disponibilité des ressources (notamment l'eau) ou l'intégralité territoriale d'un Etat (suite à l'élévation du niveau de la mer par exemple) ; (ii) le changement climatique comme menace quotidienne à la sécurité humaine en exacerbant la vulnérabilité de certaines populations par exemple (la répétition des événements climatiques extrêmes étant un facteur) ; (iii) le changement climatique comme menace à l'égard de l'environnement et de la biodiversité (Grauvogel).

Les conséquences du changement climatique sur la sécurité internationale – comme celles évoquées en exemple précédemment – décrites dans la littérature sont aussi multiples que les auteurs (Luterbacher, Sprinz, 2001; Ambrosi, Hallegatte, 2005, 2006; German Advisory Council of Global Change, 2008; Dalby, 2009; Gemenne, 2009; Welzer, 2009; Barnett, Matthew, 2010; etc.). Rita Floyd souligne d'ailleurs que les recherches sur ce qu'on pourrait nommer la « sécurité climatique » s'inscrivent indéniablement dans les cadres théoriques issus des débats portant sur la sécurité environnementale et s'opposent donc bien souvent tant sur le plan des définitions sur lesquelles se baser que sur les conclusions à tirer (Floyd, 2008). En outre, elle note également qu'une entrée par la sécurité environnementale peut conduire, dans le cadre d'une réflexion théorique, à négliger un aspect essentiel des impacts du changement climatique, à savoir les menaces à la sécurité économique, et, dans le cadre d'une application politique des concepts, à nuire à la coopération interétatiques en matière de climat (Floyd, 2008).

⁻

¹⁰ La sécurité nationale, dans le cas d'études empiriques précises, comme la sécurité internationale, dans le cas de recherches plus générales, sont ici concernées.

Fiche de l'Irsem nº 17

La sécurité environnementale et le processus de sécurisation : définitions et enjeux théoriques »

Juin 2012

Ainsi, si les travaux portant sur le changement climatique et la sécurité s'inscrivent dans les débats en matière de sécurité environnementale, sécurité climatique et sécurité environnementale ne peuvent être confondues et doivent alors faire l'objet de recherches empiriques différenciées.

AMBROSI, Philippe, HALLEGATTE, Stéphane. Changement climatique et enjeux de sécurité In *Cahiers de la sécurité*, juillet-septembre 2005, n°58, p. 297-315.

AMBROSI, Philippe, HALLEGATTE, Stéphane. Environnement, changement climatique et sécurité : questions scientifiques et enjeux opérationnels, In *Cahiers de la sécurité*, n°63, 10/12 2006, p. 7-186.

BARNETT, Jon, MATTHEW, Richard, McDONALD, Bryan, ed. *Global environmental change and human security*. Cambridge, Mass.; Londres: MIT Press, 2010. 327 p.

DALBY, Simon. Security and environmental change. Cambridge: Polity, 2009. 197 p.

GERMAN ADVISORY COUNCIL ON GLOBAL CHANGE. World in transition: climate change as a security risk. Londres: Earthscan, 2008. 248 p.

GEMENNE, François. Géopolitique du changement climatique. Paris : Armand Colin, 2009. 255 p.

GRAUVOGEL, Julia. Securitization of climate change. Towards an account of different frames securitizing climate change. Mémoire de Master 2: Master of Arts, Wirtschafts und Soczialwissenschaftlichen Fakultät Institut für Politikwissenschaften: Tübingen, Universität Tübingen: 2011. 92 p.

LUTERBACHER, Urs, SPRINZ, Detlef. *International relations and global climate change*. Cambridge: MIT Press, 2001. 343 p.

WELZER, Harald. Les guerres du climat: Pourquoi on tue au XXIe siècle. Paris: Gallimard, 2009. 365 p.

D'un enjeu scientifique à un enjeu politique à un enjeu de sécurité : la sécurisation en question

La sécurité environnementale, comme la sécurité alimentaire ou sanitaire, constitue avant tout l'exemple d'une évolution sémantique en relations internationales : d'un enjeu appartenant au champ scientifique¹¹, on passe progressivement à un enjeu politique puis à un enjeu sécuritaire. Tout comme les auteurs de l'Ecole de Copenhague et les théoriciens critiques, nous estimons que ce processus, en tant que construction sociale, mérite que l'on s'y intéresse pour en comprendre les mécanismes. Tout d'abord, arrêtons-nous sur le processus de politisation.

La politisation : étape préliminaire à la sécurisation

La politisation peut être définie comme un : « processus par lequel des questions ou des activités se trouvent dotées d'une signification politique et, par conséquent, sont appropriées par les acteurs impliqués dans le champ politique [...] et, parfois, font l'objet d'une réponse par les institutions politiques » (Nay, 2008, p. 409). Elle peut survenir « soudainement » — du fait d'un événement majeur sur la scène internationale par exemple — ou « progressivement » — notamment suite au travail des entrepreneurs de normes (Becker, 1985). De même,

¹¹ On pense en particulier aux sciences de l'environnement et à la climatologie.

Fiche de l'Irsem n° 17

La sécurité environnementale et le processus de sécurisation : définitions et enjeux théoriques »

Juin 2012

elle n'est pas nécessairement le fruit de « démarches volontaires » mais peut aussi provenir d'une « modification des valeurs et des sensibilités qui s'inscrit dans un temps long » (Nay, 2008, p. 409). Cette définition générique semble être un bon point de départ pour une réflexion sur le processus de sécurisation. Toutefois, si l'on peut s'arrêter sur une définition simple de la sécurisation le comme étant, à l'instar de la politisation, l'inscription sur l'agenda sécuritaire, ou encore selon Barry Buzan « la version la plus extrême de la politisation » (Buzan, Waever, de Wilde, 1998, p. 23), la théorisation de ce concept est actuellement en chantier. Cette production de sécurité a été en premier lieu explorée par l'Ecole de Copenhague qui a tenté d'en donner une définition précise et d'en déceler les mécanismes.

BECKER, Howard . Outsiders : études de sociologie de la déviance. Paris: Métailié, 1985. 247 p.

BUZAN, Barry, WAEVER, Ole, DE WILDE, Jaap. Security: a new framework for analysis. Boulder: Rienner, 1998. 239 p.

NAY, Olivier, dir. Lexique de science politique : vie et institutions politiques. Paris : Dalloz, 2008. 576 p.

Une tentative de théorisation : la sécurisation selon l'Ecole de Copenhague

Pour Barry Buzan, Ole Waever et Jaap de Wilde, la sécurisation constitue l'instauration intersubjective d'une menace existentielle suffisamment saillante pour avoir des effets politiques substantiels¹³. En d'autres termes, il s'agit de désigner une menace à la survie et de la faire reconnaitre comme telle (intersubjectivité) permettant ainsi de la traiter par des mesures urgentes et exceptionnelles qui caractérisent le champ de la sécurité¹⁴. Plus particulièrement, Ole Waever précise dans son article *Securitization and desecuritization* que le processus de sécurisation correspond à la désignation ou à la labellisation par les élites d'enjeux comme des problèmes de sécurité (Waever, 1995). La sécurisation procèderait donc d'un acte de langage, ou *speech act*.

A partir de cette définition précise, les auteurs de l'Ecole de Copenhague proposent une méthodologie d'analyse du phénomène ; selon eux, la sécurisation peut être étudiée directement. Il s'agirait avant tout d'analyser les discours et leurs effets, ainsi qu'observer quand un argument à la structure sémiotique et rhétorique particulière parvient à créer un effet suffisant pour qu'une audience tolère la violation de certaines règles qui, autrement, auraient été respectées¹⁵. Il faudrait donc déceler les manœuvres (moves) et les acteurs sécurisant et juger leur effectivité. Ils mettent aussi en place une typologie des acteurs de ce processus particulièrement utile : « lead actors », « veto actors », « support actors », et « functional actors ». Selon eux, on peut ainsi parler de sécurisation réussie une fois la manœuvre acceptée par l'audience. Plus tardivement, l'Ecole de Copenhague a tenté de spécifier ces manœuvres et le rôle de l'audience promouvant une théorie plus compréhensive de la sécurité. Toutefois, comme nous le verrons ensuite, ces tentatives se heurtent à diverses incohérences.

¹² Dans un article de 2004, Balzacq explore l'idée d'une différenciation entre le concept de sécurisation et celui de sécuritisation « la sécuritisation actualise rhétoriquement une anxiété, une situation d'incertitude, alors que la sécurisation est l'art de sécuriser, c'est-à-dire de mobiliser un ensemble de moyens financiers et humains [...] Dans la plupart des cas, la sécuritisation précède la sécurisation » (David, 2006, p. 64). Nous n'abordons pas cette différenciation et préférons une approche combinée (acte de langage et art de sécuriser), d'ailleurs privilégiée par Balzacq lui-même dans son ouvrage de 2011.

¹³ « [...] the exact definition and criteria of securitization is constituted by the intersubjective establishement of an existantial threat with a saliency sufficient to have substantial political effects » (Buzan, Waever, de Wilde, 1998, p. 25).

¹⁴ Nous aborderons plus tard la critique de cette vision selon laquelle les pratiques politiques en matière de sécurité se caractérisent par l'urgence et l'exceptionnalité. Il s'agit d'une forme de biais théorique non négligeable pour évaluer la validité de leurs propos.

¹⁵ « When does an argument with this particular rhetorical and semiotic structure achieve sufficient effect to make an audience tolerate violations of rules that would otherwise have to be obeyed? » (Buzan, Waever, de Wilde, 1998, p. 24).

Fiche de l'Irsem nº 17

La sécurité environnementale et le processus de sécurisation : définitions et enjeux théoriques »

Juin 2012

BUZAN, Barry, WAEVER, Ole, DE WILDE, Jaap. Security: a new framework for analysis. Boulder: Rienner, 1998. 239 p.

HAAS, Ernst. When knowledge is power: Three models of change in international organizations. Los Angeles: University of California Press, 1990.

WAEVER, Ole. Securitization and desecuritization In LIPSCHUTZ, Ronnie, ed. *On security*. New York : Columbia University Press, 1995. p. 46-86.

La sécurisation selon l'Ecole de Copenhague : un modèle incomplet

Vers une approche plus compréhensive

La définition finalement restreinte de la sécurisation proposée par cette école et l'incomplétude de leur modèle explicatif rendent leurs résultats insatisfaisants. En effet, s'il est vrai que leur théorie de la sécurisation « constitue une percée significative dans la compréhension de la sécurité » (David, 2006, p. 64), elle n'en demeure pas moins incomplète et les études d'auteurs tels que Thierry Balzacq, Didier Bigo, Rita Floyd ou Holger Stritzel apportent des compléments particulièrement utiles (Balzacq, 2011; Bigo, 2005; Floyd, 2010; Stritzel, 2007). Défendant une approche plus compréhensive, dans le sens d'une définition plus large de la sécurité et du processus de sécurisation, la principale critique qu'ils formulent à l'égard des auteurs de l'Ecole de Copenhague concerne l'étroitesse de leur définition de la sécurisation comme acte de discours. Stritzel va même plus loin en montrant qu'en voulant complexifier leur concept et répondre ainsi aux critiques, ils perdent en cohérence. Enfin, le postulat selon lequel la sécurité ne se qualifie que par l'exceptionnel et l'urgence constitue un biais théorique aussi objectivable. Avant de proposer des possibles améliorations à ce modèle, Balzacq et Stritzel montrent l'existence de deux types et niveaux d'analyse.

Pour Balzacq, il existe deux modèles de sécurisation, l'un philosophique, l'autre sociologique. Le premier, qu'il attribue à l'Ecole de Copenhague, est avant tout un modèle linguistique qui envisage la sécurisation comme un acte de discours. Le second, qu'il souhaite mettre en œuvre, propose d'analyser la sécurisation comme une pratique, discursive ou non, dont il faut cerner les dispositifs. Il défend trois idées principales pour comprendre la sécurisation : la place centrale de l'audience, la co-dépendance entre l'agence et le contexte (la dimension performative du discours sécuritaire ne peut être comprise en dehors de son contexte), et le dispositif et la force structurante des pratiques. Il note enfin la nécessaire reconnaissance et prise en considération de menace brute ou réelle – des éléments tangibles, observables, permettraient de parler de menaces à la sécurité des Etats ou des hommes – dans l'analyse du processus de sécurisation.

Stritzel propose aussi de distinguer deux approches: une lecture internaliste dont pourraient se prévaloir les auteurs de l'Ecole de Copenhague, et une lecture externaliste. Il propose d'améliorer la première lecture en élaborant davantage de concept de « performativité » (performativity) et la seconde par l'idée de l'implantation des discours (embeddedness). Il défend une analyse triangulaire entre le texte, dont il faut reconnaitre les capacités performatives, le contexte dans lequel s'implante ce discours et le pouvoir positionnel de l'acteur produisant ce discours (place dans l'environnement social).

Floyd, quant à elle, ajoute à ces critiques et compléments une attention particulière à l'égard des intentions des acteurs, bien trop négligées par les auteurs de l'Ecole de Copenhague. Cette approche

Fiche de l'Irsem nº 17

La sécurité environnementale et le processus de sécurisation : définitions et enjeux théoriques »

Juin 2012

que l'on pourrait qualifier de constructiviste propose ainsi de s'interroger sur les acteurs en ne se limitant pas à la boite noire étatique.

Bigo, en s'intéressant plus spécifiquement aux acteurs du secteur de la sécurité, propose une approche sociologique fondée, cette fois-ci, sur l'analyse empirique de ce champ professionnel. Ses études complètent alors les modèles à notre disposition, dans la mesure où Bigo s'interroge à la fois sur les discours, notamment en se basant sur les travaux de Michel Foucault, et sur les pratiques, s'inspirant également de Pierre Bourdieu. Cette analyse du « champ professionnel » de ces acteurs de la sécurité met ainsi en évidence l'importance des praticiens dans ce processus de sécurisation.

BALZACQ, Thierry, éd. Securitization theory: how security problems emerge and dissolve. New York: Routledge, 2001. 258 p.

BIGO, Didier. La mondialisation de l'(in)sécurité ? Réflexions sur le champ des professionnels de la gestion des inquiétudes et analytique de la transnationalisation des processus d'(in)sécurisation In *Cultures & Conflits*, été 2005, 58, p. 53-101.

DAVID, Charles-Philippe. La guerre et la paix. 2º éd. Paris : Presses de Sciences Po, 2006. 463 p.

FLOYD, Rita. Security and the environment: Securitization theory and US environmental security policy. Cambridge: Cambridge University Press, 2010. 215 p.

STRITZEL, Holger. Towards a theory of securitization: Copenhagen and beyond *In European Journal of International Relations*, sept. 2007, vol. 13, n°3, p. 357-383.

Le processus de sécurisation : une théorisation encore critiquable

Si nous estimons que les études citées précédemment complètent remarquablement le modèle proposé par l'Ecole de Copenhague et poursuivent une théorisation efficace du concept de sécurisation, nous proposons tout de même d'enrichir encore davantage la réflexion en soulevant trois critiques.

En premier lieu, le lien entre politisation et sécurisation n'est que partiellement discuté. Si les deux concepts sont intimement liés pour les auteurs de l'Ecole de Copenhague (Buzan, Waever, de Wilde, 1998), ce lien semble négliger dans les autres approches. Or, particulièrement dans le cas de la sécurité environnementale, l'imbrication des deux processus est indéniable.

Ensuite, la catégorisation acteur/audience/contexte doit être souple en particulier sur la scène internationale où une entité pourrait être à la fois un acteur sécurisant, l'audience d'un discours sécurisant en provenance d'autres acteurs, et le contexte dans lequel s'élabore ce discours.

Enfin, la distinction faite entre agenda scientifique/échelle internationale et agenda politique/échelle nationale, présente chez les auteurs de l'Ecole de Copenhague, reste à repenser à l'aune d'études empiriques. En effet, pour ces auteurs, la sécurisation de l'environnement ne procède que d'un mouvement politique de la part d'acteurs sécurisants à l'échelle nationale. Ces derniers peuvent bénéficier du soutien, à l'échelle internationale, des acteurs scientifiques, et en particulier les communautés épistémiques, mais la sécurisation ne serait ni un processus se produisant à l'échelle internationale, ni un mouvement provoqué par les acteurs scientifiques. Or, l'absence d'hybridation de ces types d'acteurs ainsi que de possibles transferts entre les agendas politique et scientifique reste à démontrer.

BUZAN, Barry, WAEVER, Ole, DE WILDE, Jaap. Security: a new framework for analysis. Boulder: Rienner, 1998. 239 p.

Fiche de l'Irsem nº 17



La sécurité environnementale et le processus de sécurisation : définitions et enjeux théoriques »

Juin 2012

Conclusion : la sécurisation de l'environnement

Suivant leur modèle originel, les auteurs de l'Ecole de Copenhague explorent la question de la sécurité environnementale, désignant l'environnement comme un secteur à part entière. Ils mettent en évidence la superposition de deux agendas indépendants dans ce processus de sécurisation : l'agenda politique et l'agenda scientifique. On observerait donc deux types d'acteurs sécurisants, les acteurs politiques comme les gouvernements, les agences gouvernementales et les organisations intergouvernementales et les acteurs scientifiques réunis en communautés épistémiques (Haas, 1990). Ils désignent ensuite les trois types de menaces concernant la sécurité environnementale : les menaces environnementales naturelles (non résultantes de l'activité humaine) envers la civilisation humaine, les menaces de l'activité humaine sur l'environnement pouvant conduire à des menaces à la survie de la civilisation l'e, et les menaces de l'activité humaine sur l'environnement n'ayant pas d'impacts pour la civilisation. Ils concluent qu'en dépit d'un certain nombre de manœuvres sécurisantes, on assiste bien davantage à une politisation qu'à une sécurisation de l'environnement.

S'il est vrai que la politisation de l'environnement est bien plus évidente que sa sécurisation, nous n'en conclurions pas pour autant un échec total des manœuvres sécurisantes. Nous soutiendrions davantage, avec Maria Julia Trombetta, que l'on assiste à une certaine transformation des pratiques en matière de sécurité, au moins dans certains domaines¹⁷, qui dénotent une certaine effectivité du discours onusien sécurisant l'environnement.

En France, on note également le dossier spécial des *Cahiers de la sécurité* publié début 2008 consacré aux risques environnementaux qui proposent plusieurs articles portant à la fois sur la pertinence de la notion de sécurité environnementale et sur les applications en termes de politiques publiques. Patrice Hernu montre ainsi la nécessité d'une culture du risque pour aborder les problématiques environnementales (Hernu, 2008) et Jean-Jacques Roche souligne le lien intime entre écologie et sécurité humaine poussant les pratiques sécuritaires à s'intéresser davantage à l'homme qu'à l'Etat (Roche, 2008). Enfin, Chantal Jouanno rappelle que la sécurité a été le point d'entrée de « l'appropriation politique de la question environnementale » (Jouanno, 2008) et que les politiques de sécurité environnementale sont multiples et variées comprenant notamment un volet préventif, des débats scientifiques poussés et une coopération multilatérale internationale. Ainsi, la littérature française sur ce sujet montre non seulement une entrée dans la sphère politique des questions environnementales mais aussi un traitant en tant qu'enjeux potentiels de sécurité.

BUZAN, Barry, WAEVER, Ole, DE WILDE, Jaap. Security: a new framework for analysis. Boulder: Rienner, 1998. 239 p.

HERNU, Patrice. Environnement : vers une nouvelle et nécessaire culture du risque In Cahiers de la sécurité, janvier-mars 2008, n°3, p. 13-19.

JOUANNO, Chantal. La sécurité environnementale : un défi pour le débat politique In Cahiers de la sécurité, janvier-mars 2008, n°3, p. 21-29.

_

¹⁶ Entendue comme l'être humain et ses activités.

¹⁷ Maria Julia Trombetta évoque en particulier les conflits environnementaux et la sécurisation de la diminution de la couche d'ozone (Trombetta, 2011).

Fiche de l'Irsem n° 17

La sécurité environnementale et le processus de sécurisation : définitions et enjeux théoriques »

Juin 2012

ROCHE, Jean-Jacques. Ecologie et sécurité globale In *Cahiers de la sécurité*, janvier-mars 2008, n°3, p. 99-104.

TROMBETTA, Maria Julia. Rethinking the securitization of the environment: old beliefs, new insights. In BALZACQ, Thierry, éd. Securitization theory: how security problems emerge and dissolve. New York: Routledge, 2001. P. 135-149.